

HECTARE
Service Comptabilité

75 ZI Les Portes Domitiennes
CS 30020
34741 VENDARGUES

Facture

N° Dossier	19005 /
Facture N°F23120671	

Perpignan, le 11/12/2023

Lieu des travaux : Commune de ESPIRA DE CONFLENT Lieu-dit : Lo Pla Section : B N° de parcelle(s) : 1119 1120 1121 1122 1123 469

Objet : Lotissement LE SPIRA
Mission Géomètre Expert

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
MIS-GEO	<u>MISSION GEOMETRE EXPERT suivant convention du 29/09/2021</u>				
SIT	SITUATION N° 4 - SOLDE DES HONORAIRES				
	<i>Relevé périmétrique complémentaire.</i>	750,00		1,00	750,00
	<i>Plan périmétrique et de reconnaissance de limites.</i>	1 200,00		1,00	1 200,00
	<i>Numérisation du plan parcellaire (plan parcellaire général).</i>	700,00		1,00	700,00
	<i>Implantation des emprises des voies et mitoyens pour les travaux (2 interventions)</i>				
	- Terrassement	500,00		1,00	500,00
	- Pose des blocs	680,00		1,00	680,00
Bor-lot	<i>Bornage des lots après travaux</i>	2 270,00		1,00	2 270,00
	<i>Documents cadastraux pour vente</i>	450,00		1,00	450,00
	Montant total de la Mission : 6550,00 € HT				
Pla-ven	<u>Plans de vente individuels et Descriptifs de bornage SRU</u> , à la charge des acquéreurs : 680 € TTC par/ lot				
Geo-res	"Le géomètre-expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie notamment par les articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2, 1792-3 et 1792-4-1 et suivants du code civil, dans les limites de la mission qui lui est confiée et ses propres fautes. Il ne peut être tenu responsable, de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participant à l'opération."				
Fact P	Facture partielle N°F22010039 du 24/01/2022 d'un montant de 1740€ TTC (1450€ HT)	-1 450,00			-1 450,00
Fact P	Facture partielle N°F22050306 du 31/05/2022 d'un montant de 1140€ TTC (950€ HT)	-950,00			-950,00

Facture N°F23120671

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
Fact P	Facture partielle N°F22060372 du 29/06/2022 d'un montant de 2256€ TTC (1880€ HT)	-1 880,00			-1 880,00

Règlement par chèque ou virement

IBAN N° FR76 1660 7000 1901 9218 8172 959 / BIC : CCBPFRPPPPG

Facture payable au plus tard le 10/01/2024

Total HT € 2 270,00**TVA 20%** 454,00**Total TTC €** 2 724,00

Emmanuel CRETIN-MAITENAZ



Les Honoraires sont exigibles à la remise des documents, sauf accord dûment spécifié. Paiement par chèque ou virement bancaire. En cas de retard de paiement, le client se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal, calculée sur le montant de la somme due, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros